



Grenoble, le 11 mai 2023

Autonomie et handicaps : un nouveau schéma 2022-2026

Le Président du Département Jean-Pierre Barbier et la Vice-présidente en charge de l'autonomie et des handicaps Delphine Hartmann ont lancé cet après-midi le nouveau schéma de l'autonomie et des handicaps devant une salle comble de 460 personnes à Alpexpo. A travers différentes tables rondes thématiques suivies d'échanges avec la salle, les objectifs et différents aspects du schéma ont été détaillés et expliqués aux plus de 80 structures présentes, aux élus, partenaires et acteurs isérois. Un lancement pour impulser les actions à venir !

Tous les 5 ans, le Département a l'obligation légale de présenter un nouveau schéma de l'autonomie et des handicaps, un guide pour encadrer les politiques d'accompagnement et de prise en charge des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, qui s'inscrit dans les orientations nationales déclinées par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Ce schéma, le Département a à cœur de l'écrire conjointement avec tous les acteurs de terrain, des partenaires aux usagers, en passant par les associations et structures.

Le schéma 2022-2026 a ainsi été élaboré à partir du retour de 1870 personnes, qui ont participé aux 28 ateliers spécifiques organisés en distanciel et en présentiel (380 participants) sur les étapes de diagnostic, de mise en perspective et de recherche de solutions, et aux 2 enquêtes en ligne auprès d'aidants salariés (853 réponses) et auprès de personnes en situation de handicap (637 réponses) dans l'objectif de mieux connaître le niveau d'adéquation entre l'offre d'hébergement et les besoins du territoire, afin d'identifier les évolutions à envisager. Ont répondu des personnes âgées, des personnes porteuses de handicap, des aidants, des associations, des collectivités, des citoyens, des gestionnaires d'établissements...

Afin de présenter le schéma élaboré à tous ceux qui y ont participé, le Département organisait toute cette après-midi un lancement du schéma, invitant toutes les structures, les partenaires, les acteurs du territoire des secteurs autonomie et handicaps.

« Changer les représentations, donner du pouvoir d'agir aux personnes et à leurs proches aidants », « Innover et proposer des solutions adaptées à chaque étape du parcours de vie », « Soutenir et valoriser les acteurs de l'autonomie au service de la qualité de l'offre de service », « Installer la gouvernance du schéma, assurer son pilotage et sa déclinaison pour répondre aux enjeux de la politique autonomie du Département » : autant de thématiques abordées par les



différents intervenants, pour comprendre les trois objectifs principaux du schéma : anticiper, innover et accompagner. Aux tables rondes ont participé notamment le Président Jean-Pierre Barbier, la Vice-présidente en charge de l'autonomie et des handicaps Delphine Hartmann, ainsi que la Directrice générale des services du Département, Séverine Battin.

« Face aux défis de demain, le Département n'attend pas. Il agit. Ce nouveau schéma de l'autonomie et des handicaps, construit avec l'ensemble de nos partenaires et avec les usagers va guider nos politiques jusqu'en 2026. En tant que chef de file des solidarités, le Département a voulu fédérer, créer de la cohérence pour encourager l'innovation et anticiper les futurs besoins. La finalité est d'être pragmatique dans l'accompagnement et la prise en charge du vieillissement de la population et des personnes en situation de handicap. Face à des mesures du gouvernement qui se font attendre, la réponse est aujourd'hui locale et collective », souligne Jean-Pierre Barbier, Président du Département.

« Avec ce nouveau schéma de l'autonomie et des handicaps, le Département rappelle l'attachement qu'il porte chaque jour aux politiques de solidarité. Nous avons construit un schéma souple qui puisse s'adapter aux futures évolutions de la société et qui a trois objectifs transversaux à toutes les actions futures : anticiper, innover et accompagner », précise Delphine Hartmann, Vice-présidente en charge de l'autonomie et des handicaps.

Contact Presse

Claire Martin : 06 86 69 98 01 - claire.martin@isere.fr